

1. EDITORIAL

Introduction

Le Lieu d'Accueil Mère-Enfant (LAME) ESPERANCE a ouvert ses portes en 2006. Sa vocation première était d'accueillir des femmes enceintes ou des mères isolées avec un enfant de moins de 3 ans.

Afin de répondre aux besoins du territoire et aux mutations de la famille dite « traditionnelle », en 2011, le LAME a évolué vers l'appellation « Centre Parental ». Ce dernier est en capacité d'accueillir des parents isolés (mères et pères) ainsi que des couples avec leur enfant de moins de 3 ans. Il est observé que les parents sont de plus en plus jeunes, ainsi, l'établissement peut également accueillir des parents mineurs, en accord avec le Service de Protection de l'Enfance.

Deux types d'accueils sont possibles au Centre Parental :

- Accueil judiciaire : L'accueil en Centre Parental est ordonné par le Juge des Enfants. Les parents bénéficient alors d'un droit d'hébergement large auprès de son enfant. Dans le cadre d'un accompagnement judiciaire, celui-ci est ordonné pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'au 3 ans du dernier enfant de la fratrie. La situation familiale est révisée chaque année lors d'une audience.
- Accueil administratif : L'accueil en Centre Parental est préconisé par des partenaires et/ou peut être sollicité par le parent. Ainsi, la contractualisation se fait entre le Service de Protection de l'Enfance et la famille. La durée de l'accompagnement est comprise entre 6 mois et 1 an, renouvelable jusqu'au 3 ans du dernier enfant de la fratrie.

Les familles accompagnées par l'équipe éducative du Centre Parental bénéficient d'un logement meublé mis à leur disposition pour la durée de leur séjour. Le Centre Parental compte 6 logements sur site ainsi que 2 logements diffus dans le Centre-Ville de SELESTAT. Ainsi, l'établissement a la possibilité d'accueillir 8 familles.

L'accompagnement en Centre Parental a pour visée la recherche de l'intérêt de l'enfant en soutenant la parentalité de chacun dans le respect des valeurs et croyances de chaque famille. Une équipe pluridisciplinaire est présente au quotidien.

Le rôle de l'équipe pluridisciplinaire

L'équipe du Centre Parental se compose de différents professionnels réunis autour d'une même action éducative : l'accompagnement et le soutien à la parentalité

Elle se compose de 5 professionnels : 1 Educatrice Spécialisée (ES), 1 Assistante de Service Sociale (ASS), 1 Technicienne en Economie Sociale et Familiale (en cours de formation CESF), 1 Auxiliaire de Puériculture (AP) et une Cadre Intermédiaire CESF.

Les travailleurs sociaux sont référents de plusieurs situations et sont ainsi garants du parcours de la famille au sein de l'établissement.

L'équipe pluridisciplinaire occupe les mêmes fonctions de polyvalence dans l'accompagnement des familles. Le corps éducatif soutient la parentalité de chaque famille au travers des actes de la vie quotidienne et des démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Une Auxiliaire de Puériculture est présente au sein du service à mi-temps. Elle apporte son expertise dans le domaine de la petite enfance tant sur le rythme de vie des enfants que sur les soins à apporter aux plus jeunes. L'auxiliaire de puériculture intervient en complémentarité du travailleur social.

Le champ de compétences et la spécificité de chacun offre un regard particulier et des observations complémentaires sur l'enfant, la mère, le père, la famille accueillie dans sa globalité.

Parcours d'Admission d'une famille au Centre Parental

Toutes les demandes doivent être envoyées sous forme de rapport écrit aux Services de Protection de l'Enfance. (SPE)

Comme cité précédemment, deux types d'accueil sont possibles en Centre Parental (administratif ou judiciaire).

Les familles sont orientées suite à une décision de placement du Magistrat ou de la contractualisation avec le Service de Protection de l'Enfance. L'orientation se fait en fonction des capacités d'accueil du Centre Parental et des besoins repérés des parents.

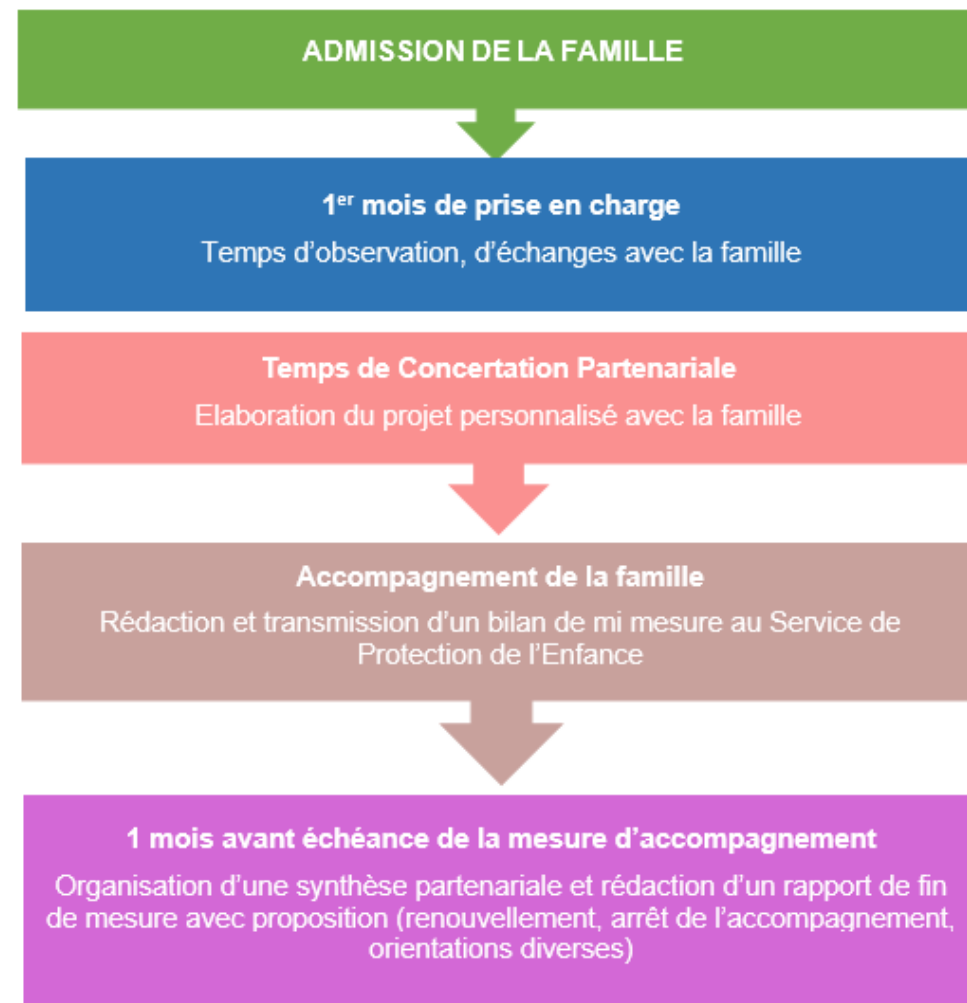
Les demandes d'admission adressées à la cadre intermédiaire sont systématiquement étudiées en réunion d'équipe. L'objectif étant de s'assurer pouvoir répondre aux besoins de la famille, en mettant une priorité sur ceux de l'enfant.

Une première rencontre a ensuite lieu avec les parents ou futurs parents pour lesquelles l'admission est envisagée, ainsi que l'enfant. Le prescripteur de la demande peut également être convié pour accompagner la famille.

Ce premier entretien vise à ouvrir un dialogue et à faire connaissance, à exposer la situation familiale et éclaircir les raisons de la demande d'accueil et le projet de la famille.

Lorsque l'admission en Centre parental est actée, un référent et un co-référent sont nommés par situation. Ils assurent le premier accueil de la famille. Le référent est l'interlocuteur privilégié pour les personnes accueillies, leur famille et les partenaires. Il est aussi garant du suivi du projet personnalisé, des écrits et des rapports de situation.

Parcours de l'admission des familles



Accueil de la famille dans un logement du Centre Parental

Une attention particulière est portée au moment précis de l'accueil, car il est souvent empreint d'émotions et d'appréhensions liées à cette nouvelle situation. Chaque famille se voit attribuer un logement du Centre Parental pour la durée de leur séjour.

Lors de l'admission, une caution est demandée à la famille et un état des lieux avec un inventaire d'entrée est réalisé par le référent. Ce support permet de responsabiliser les personnes accueillies en les rendant actrices de l'entretien du logement.

Accompagnement des familles au Centre Parental

L'accueil individualisé est un des principes clefs de l'action du service, tel que le conçoit la loi du 2 janvier 2002, aussi le service s'attachera à développer les différents outils de cette loi. Le service veille à permettre aussi une palette de prises en charge offrant une diversité d'accueil ou de suivi, conformément à la loi du 5 mars 2007 et au schéma départemental aux familles. Par ailleurs, l'accent est mis sur la recherche de l'adhésion de la personne accueillie à l'accompagnement proposé.

L'accueil des familles en Centre Parental doit être basé essentiellement sur la notion de relation parent-enfant. Ainsi des moments autour de l'enfant avec ses parents sont réalisés en présence des professionnels. L'équipe pluridisciplinaire a toujours en tête l'évaluation de la situation. Parfois il est essentiel de « faire avec », accompagner la parole, montrer les gestes du quotidien mais aussi, « faire à la place de ». Le curseur se place inévitablement en rapport à la notion de protection de l'enfant (notion de besoin et de danger pour l'enfant).

L'accompagnement proposé par le Centre Parental se décline de la manière suivante :

➤ Accompagnement et soutien à la parentalité

La présence quotidienne de l'équipe éducative entre 6h et 20h lui permet d'observer le contexte et la qualité du lien d'attachement, la technicité employée par les parents (nourrissage, repas, hygiène, endormissement, temps d'éveil). Ainsi suivant les observations et les besoins de la situation, l'accompagnement est adapté à chaque famille.

Chaque semaine, l'accompagnement s'organise par le biais de visites à domicile et de temps d'ateliers collectifs ou individuels à destination des parents et des enfants suivant les axes du projet personnalisé. L'équipe du Centre Parental a élaboré en 2023 un projet enfant sur lequel le travail d'accompagnement peut mieux s'appuyer au quotidien.

➤ Accès aux soins

L'accès aux soins est un axe d'accompagnement prioritaire. Si nécessaire l'équipe peut accompagner physiquement aux rendez-vous médicaux pour les enfants ainsi que pour les parents.

Un travail en lien avec la PMI de SELESTAT permet d'avoir des observations complémentaires sur l'évolution de l'enfant, et apporter un regard technique et médical sur les situations. Une rencontre mensuelle est organisée au sein du service afin d'échanger sur le développement des enfants accueillis au Centre Parental.

Face aux fragilités psychologiques de certains parents et à l'absence de psychologue au sein du service, l'équipe les accompagne vers des suivis extérieurs (CMP, psychologue en libéral, Point d'Accueil et d'Ecoute).

➤ Evaluation dans le cadre des Droits de Visite et d'Hébergement accordés aux familles

Le Service de Protection de l'Enfance mandate le Centre Parental pour la réalisation de visites à domicile dans la famille élargie des personnes accueillies notamment pour garantir la prise en charge sécurisée pour les enfants sur ces temps.

➤ Moyens de garde de l'enfant

Suivant les besoins de la situation (reprise de la scolarité, inscription dans un projet professionnel...), les parents étudient avec l'équipe le moyen de garde le plus adapté à leur enfant (crèche, assistante maternelle, périscolaire...).

La micro-crèche de l'ARSEA permet de faciliter l'accueil des enfants du Centre Parental en fonction des places disponibles. L'éducateur peut être présent pour la prise de rendez-vous, pour remplir le dossier d'inscription, pour accompagner les visites.

De plus, l'auxiliaire de puériculture travaillant aussi au sein de la crèche permet de faciliter les liaisons entre nos deux services.

Le lien avec l'équipe de la crèche permet d'avoir des observations hors-mur concernant le développement de l'enfant.

➤ Ouverture sur l'extérieur

L'équipe a à cœur d'ouvrir sur l'extérieur les familles en proposant des temps de sorties et en informant les familles des ateliers parents-enfants proposés par des associations locales telles que les AGF de SELESTAT, la médiathèque ou la maison de la nature.

Travail avec les personnes accueillies

➤ Les moments du quotidien

Ces accompagnements sont déterminés avec la famille accueillie à la suite d'une demande de leur part ou suite à une indication de l'équipe liée aux observations. Il pourra s'agir de l'entretien du logement, d'achat d'alimentation, de préparation de repas...

Des réunions des résidents sont organisées chaque mois pour échanger sur la vie collective au sein du Centre parental.

➤ Soutien dans les démarches administratives et gestion du budget

Dans le cadre de l'accompagnement global, le travailleur social référent soutient les familles dans l'ensemble des démarches administratives. Lorsqu'il est repéré des difficultés budgétaires, un accompagnement spécifique peut être proposé à la famille.

Dans le cadre de cet accompagnement nous orientons également les familles si besoin vers l'UTAMS afin d'anticiper la fin de prise en charge de la famille.

➤ Démarches d'insertion professionnelle

L'équipe du Centre Parental accompagne les personnes vers des partenaires extérieurs tels que Pôle Emploi, la Mission Locale pour soutenir le projet de formation ou de recherche d'emploi. Toutefois, l'équipe éducative est très régulièrement amenée à accompagner les parents dans certaines démarches telles que la rédaction d'une lettre de motivation ou curriculum vitae.

➤ Accompagnement vers le logement

Des visites à domicile régulières permettent d'évaluer les capacités des personnes à entretenir leur logement. L'équipe éducative peut donner des conseils sur l'organisation du logement et son entretien.

Lorsque l'équipe éducative évalue que la famille est autonome dans la gestion de son appartement et dans la prise en charge de ses enfants au quotidien, nous pouvons leur proposer d'intégrer un logement en diffus, en lien avec le SPE. Ceci permet aux familles de continuer à travailler autour de leur prise d'autonomie et de débiter une recherche de logement autonome ou une orientation vers un autre service d'hébergement adapté.

L'équipe du Centre Parental travaille sur des kits d'entrée (literie, vaisselle et ménage) qui permettraient aux familles de s'équiper dans l'objectif de préparer leur sortie du Centre Parental.

➤ Activités et ateliers

L'accompagnement éducatif sur site a pour objectif principal l'observation des temps du quotidien. Il permet un partage de moments de vie, de vécu par l'intermédiaire d'échanges verbaux et surtout ces temps nous permettent d'observer la qualité du lien parent-enfant, en individuel et/ou en collectif. L'activité est aussi support à la relation pour l'équipe éducative, ces temps renforcent la qualité de la relation d'aide établie entre l'éducateur et la famille. Les ateliers créatifs, les cafés parents, les sorties ou les ateliers du projet « Plantons des graines » ont pour objectif d'accompagner la personne à mieux se connaître, à découvrir ses potentiels et à développer ainsi son estime de soi.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

L'ACTIVITE

Activités	2022	2023
AGREMENT	21	21
JOURNEES PREVISIONNELLES	7665	7665
JOURNEES REALISEES	7409	5573
ECART	-256	-2092
Effectif au 31/12	21	17
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE/TAUX D'OCCUPATION	96.7%	72.7%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	33	36

Il est à noter que le nombre de jours réalisés en 2023 est en nette baisse qui s'explique par la sortie de 6 familles entre avril et juillet 2023. Le SPE n'avait, à ce moment-là, aucune famille à nous orienter.

CHIFFRES CLES

- Nouvelles entrées au Centre Parental en 2023

ANNEE 2023	Orientation ASE67	Orientation ASE68	TOTAL
Familles	11	1	12
Hommes	6	1	7
Femmes	12	1	13
Enfants	17	1	18
TOTAL	35	3	38

En 2023, nous avons eu une orientation de l'ASE 68, la famille étant accueillie en UME à Mulhouse après l'arrivée de leur enfant.

- Personnes accompagnées en 2023

Personnes accueillies	2020	2021	2022	2023
Familles	11	13	11	12
Parents majeurs	9	15	15	20
Dont femmes enceintes	0	0	1	1
Parents mineurs	6	4	2	0
Dont femmes enceintes	2	0	0	0
Enfants	16	17	18	18
TOTAL	31	36	35	38

Le dispositif n'a pas accueilli de parents mineurs sur l'année 2023.

- Age des parents et enfants

Parents	15-20ans	21-25ans	26-35 ans	36-45 ans	46 ans et +
Nb personnes	7	5	4	4	
Enfants	0-1 an	2-4 ans	5-7ans	8-10ans	10ans et +
Nb personnes	7	8	2	1	

Contrairement à l'année 2022, nous avons accueillis plus d'enfants de 0 à 4 ans en 2023.

Ceci s'explique par l'accueil de 6 nouvelles familles qui se composaient majoritairement d'un seul enfant en bas âge.

- Composition familiale

Typologie / Année	2020	2021	2022	2023
Mère isolée	5	8	4	4
Père isolé	2	1	1	0
Couples avec enfant(s)	4	4	6	8

Sur l'année 2023, nous avons davantage accueilli de couples avec enfants. La prise en charge des pères s'est fait dès l'arrivée de la famille ce qui n'était pas le cas en 2022 où les pères arrivaient au cours de l'accompagnement ou avaient uniquement des droits de visites.

- Ressources des ménages

Parents	Salaire	Prestations Familiales	Allocations chômage	Sans ressources
A l'admission	1	11	0	1
Evolution en cours de séjour 2023	1	11	0	1

Nous constatons que la majorité des familles bénéficient uniquement des prestations familiales. Nous avons un père qui suit un apprentissage et qui perçoit un salaire. Deux familles sont en difficultés dans leur recherche d'emploi en raison de leurs situations administratives irrégulières.

- Mouvements de l'année 2023 : nombre d'entrées / nombre de sorties

Mouvements	Familles	Personnes accueillies	Dont adultes	Dont parents mineurs	Dont enfants
Entrées	6	15	10	0	7
Sorties	6	21	10	0	11

En 2023, deux familles composées de 5 personnes sont sorties du dispositif. A contrario les nouvelles familles accueillies en 2023 étaient composées pour la plupart d'un seul enfant et un couple avec une femme enceinte.

- Evolution des mesures réalisées sur les 5 dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de journées réalisées	6807	6635	6505	7409	5573
Capacité d'accueil (nb de logements)	8	8	8	8	8
Taux d'occupation	88,81%	86,56%	84,87%	96,66%	72,71%
Durée moyenne de séjour des sortants (en mois)	11	17	9	15	18
Accueil judiciaire	3	6	7	4	2
Accueil administratif	5	5	7	7	10
Nb de familles accompagnées	10	11	13	11	12
Nb d'enfants	15	16	17	18	18
Dont – de 3 ans	8	11	13	11	9

Nous pouvons constater que nous avons réalisé en 2023 un taux d'occupation plus faible que les autres années. Cela peut s'expliquer par une absence d'orientation du

SPE. De mai à juillet 2023 nous accompagnions seulement 2 familles sur le collectif et 1 famille sur le diffus. L'équipe des Centres Parentaux du SPE nous informait retravailler les critères d'orientation des familles dans les Centres Parentaux suite à un constat de dégradation des situations orientées.

- Situation des familles accompagnées à la sortie en 2023

Situation au regard du logement				
Accession logement autonome	Orientation vers structures d'hébergement	Mise en place ASLL	Hébergé chez un tiers	AUTRES
2	2		1	1
Situation au regard de la protection de l'enfance				
Sortie sans préconisation	Placement des enfants	Demande de judiciarisation	AUTRES	
3	2		1	AED

Deux placements ont été réalisés sur l'année 2023. Nous avons 2 sorties en logement autonome ; pour l'une de ces sorties, seul le parent a accédé à un logement puisque son enfant a été placé en famille d'accueil. Deux familles ont accédé au dispositif de logement d'insertion dont une associée à une mesure éducative. Une famille de 5 personnes est sortie du dispositif sans solution de relogement (situation irrégulière). Nous avons dû pour cette dernière nous mettre en lien avec les services d'hébergement d'urgence.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

a. Modernisation des logements

Durant l'année 2023, l'équipe du Centre Parental a travaillé à remettre les logements à neuf, de façon à ce qu'ils soient plus adaptés au public accueilli. Entre autre, il s'agissait d'avoir des supports permettant à l'équipe de travailler de façon efficiente à la gestion autonome d'un logement (organisation, entretien).

Ainsi, un diagnostic a été réalisé pour chaque logement et différentes interventions ont eu lieu.

- 4 logements ont été entièrement repeints,
- Pour 3 logements, de nouveaux parquets ont été posés,
- Pour 5 logements, des meubles ont été achetés, afin de remplacer le mobilier cassé ou obsolète.



b. Mouvements d'équipe

En 2023, l'équipe pluridisciplinaire a subi certains changements. L'Assistante de Service Social a été en congé maternité de juillet à fin décembre 2023. Elle a été remplacée par une jeune diplômée CESF.

De plus, une seconde salariée a démarré une formation au DE CESF et a été absente durant 10 semaines de septembre à décembre 2023.

Ces changements ont amené l'équipe éducative à adapter régulièrement leurs horaires afin de pallier à l'absence d'un temps plein sur plusieurs semaines.

L'équipe a également dû adapter sa méthodologie de travail concernant l'accompagnement des situations. Entre autre, le travail en binôme a permis d'apporter une continuité à l'accompagnement des familles, y compris lors de l'absence de l'une ou l'autre référente.

3.2. Accompagnement

➤ Le Projet Pour l'Enfant (PPE)

La loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance individualise la prise en charge de l'enfant en introduisant la notion de projet pour l'enfant (PPE). L'un des objectifs prioritaires de cette loi prévoit d'améliorer et de diversifier les modes d'intervention auprès des enfants pour mieux répondre à leurs besoins et notamment le lien avec la famille.

La loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'Enfant vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à maintenir son développement physique, affectif, intellectuel et social. Elle prévoit de nouveaux modes d'intervention, poursuivant les efforts de diversification des prises en charges engagés en 2007 aux fins de mieux répondre aux besoins fondamentaux de chaque enfant et de soutenir la mobilisation de ses parents en s'appuyant sur les ressources de la famille et de son environnement.

Dans le cadre d'une réunion trimestrielle, nous avons travaillé à la création d'un outil que nous avons intitulé « PPE ». Il va nous permettre de recentrer notre accompagnement sur les besoins et l'intérêt de l'enfant confiés afin de les dissocier des besoins et de l'accompagnement du parent.

Dans un premier temps, nous avons créé une « fleur des besoins » qui permet de poser avec les parents les besoins de base pour que leur enfant puisse se sentir en sécurité.

Puis, nous leur proposons de remplir un document qui permet d'identifier si les parents repèrent et/ou expriment la demande d'être accompagnés sur certains besoins nécessaires au bon développement de leur enfant.

Enfin, nous échangeons ensemble en confrontant leur vision de la parentalité aux observations de l'équipe éducative et établissons le projet pour l'enfant en fixant des objectifs sur lesquels les parents sont prêts à s'investir dans l'intérêt de leur enfant.

Les objectifs fixés dans le projet pour l'enfant étant mesurables dans le temps, ils permettent une évaluation plus précise de la situation, et des rapports éducatifs plus étayés. Des rencontres régulières afin de réévaluer le projet pour l'enfant sont proposées aux parents.



Enfin, l'utilisation de cet outil permet de partager l'évaluation avec la famille en toute transparence, ce qui facilite la communication et la confiance dans la relation éducative.

➤ Projet Personnalisé (PP) de l'adulte

L'équipe éducative a travaillé à un outil permettant de formaliser les objectifs d'accompagnements des parents sur différentes thématiques (parentalité, budget, logement, insertion professionnelle...) ; il s'agit du projet personnalisé.

Pour co-construire celui-ci, nous mutualisons les observations faites par l'équipe, les besoins de l'enfant, les envies des parents et des apports théoriques.

➤ Histoire de vie

Sur l'année 2023, en parallèle avec la mise en place du Projet Pour l'Enfant, nous avons donc travaillé autour d'un document intitulé « l'histoire de vie ». L'objectif de ce nouvel outil étant de prendre le temps avec les familles de retracer leur histoire individuellement avec leur propre mot, afin de mieux comprendre leur fonctionnement et pouvoir mieux adapter notre accompagnement au quotidien.

Toutefois, nous n'avons pas encore réussi à nous saisir de cet outil ; en effet, lorsque les familles sont accueillies, nous sommes rapidement rattrapées par le quotidien et nous ne parvenons plus à prendre le temps d'utiliser cet outil. Travailler l'histoire de vie permettrait un arrêt dans le temps avec les parents afin d'apprendre à mieux les connaître et de pouvoir tisser un lien de confiance.

L'objectif sera reporté sur 2024.

➤ Les différents supports à l'accompagnement

En plus des entretiens individuels et des visites à domicile, nous proposons des ateliers ludiques et éducatifs aux familles ainsi que des sorties pour leur faire découvrir le secteur, et leur permettre de s'imaginer des temps de stimulation et de plaisir adaptés à proposer à leurs enfants.

Egalement, ces temps d'atelier nous permettent d'observer les familles, et ainsi adapter nos interventions, en fonction des besoins. Ces observations sont échangées lors de nos réunions d'équipe hebdomadaires et transmises régulièrement au Service de Protection de l'Enfance par le biais de notes d'information.

Les activités proposées sur site sont gratuites. Nous demandons une participation de 30% lorsque nous proposons une sortie où le paiement d'un prix d'entrée est demandé.

➤ Les ateliers collectifs parents/enfants proposées par l'équipe éducative

Tout au long de l'année l'équipe éducative propose mensuellement un programme d'activité aux familles. Nous proposons à la fois des activités parents/enfants et aussi des activités à destination des parents. Ces activités sont mises en place en fonction de la saison et des temps forts de l'année (Epiphanie, Chandeleur, Carnaval...).

Ils sont aussi proposés en fonction des besoins et demandes des familles (Activité motricité / médiation animale, Jeux libres, bouteille sensorielle etc...).

➤ Repas collectifs avec participation des familles

Ces temps de repas sont organisés avec les familles qui participent à l'élaboration du repas avec l'équipe éducative 5 repas collectifs ont pu être proposés. (Soirée carnaval, Soirée apéro dinatoire, Brunch, Barbecue Repas collectif de Noël).

➤ Café des parents

L'auxiliaire de puériculture propose plusieurs temps d'échange autour d'une thématique liée au questionnement des parents accueillis ou lié au « savoir-habiter ». Cette année 4 temps ont pu être proposés. (Thèmes 2023 : l'alimentation de 0 à 3 ans, l'hygiène dentaire, le sommeil).

➤ Sorties parents /enfant

En 2023, l'équipe éducative a proposé 11 sorties familiales aux alentours du lieu de vie des familles afin de les ouvrir à ce qui est proposé en dehors du service. Les familles ont pu se rendre à la patinoire de Colmar, à la ludothèque, à Locagonfle, à la médiathèque et la piscine de Sélestat, au Zoo, à la maison de la nature avec son sentier pieds nus, au parc Grubfeld, à la Récréé des loulous et à l'aire de jeux de Ribeauvillé.

L'équipe éducative permet aux parents des temps de pause et de répit en leur proposant des sorties uniquement pour eux. En parallèle il leur est proposé un temps de garde des enfants pour leur permettre d'y participer lorsque les familles n'ont pas de solution. Cette année une sortie au SPA de Ribeauvillé a pu être mise en place.



Soirée repas collectif



Fête de fin d'année CHRS / CP



Séance de médiation animale



Séance de motricité

• Réunion des résidents

Chaque mois nous proposons une réunion des résidents afin de permettre aux familles de s'exprimer sur leur vie au sein de la structure mais aussi pour les informer des différentes activités à venir.

• Des activités en partenariat avec le CHRS

Afin de permettre une mutualisation des intervenants et des projets, nous proposons régulièrement des activités interservices. Ce fut le cas cette année avec un atelier couture, un atelier budget en partenariat avec l'UTAMS et l'épicerie solidaire Paprika, un Escape Game « Remue-méninge au frigo » proposé par le CCAS, une Formation collective « Home sécurité » avec « Existence formation » qui est intervenu durant 3

heures auprès de 8 adultes pour les former aux accidents domestiques et aux gestes de premiers secours.

Une Sensibilisation sur les cancers du sein, de l'utérus et colorectal, a été réalisée par des professionnels du centre de dépistage des cancers de la région Grand Est.

Et pour finir l'année, les deux services ont organisé un temps de Fête de Noël, dans la cours du site au 3 rue des sergents. Les résidents et familles ont été convié à participer au spectacle proposé par l'association MUSIKONTAKT de Sélestat, puis un temps de restauration a été proposé dans la cour. En fin d'après-midi les enfants ont découvert le père Noël installé dans le cabanon et prêt à leur remettre leurs cadeaux.

3.3. Partenariat

a. La Micro-Crèche « Les Premiers Pas »

La création de la Micro-Crèche en février 2012 permet de réserver des places aux enfants des familles hébergées dans les services des établissements d'Espérance (notamment Centre Parental et CHRS). Ainsi, cela leur facilite un accès à un mode de garde. La proximité de la Micro-Crèche (se situe à 8 minutes à pied du Centre Parental) facilite l'adhésion des familles.

Souvent initié par les travailleurs sociaux des différents services, l'accueil des enfants à la Micro-Crèche « Les Premiers Pas » permet aux familles de répondre à plusieurs besoins :

- Besoin de socialisation des enfants, préparation à la scolarisation
- Travail autour de la séparation parent-enfant
- Travail autour du rythme et des repères des enfants
- Stimulation des enfants
- Observations des enfants à la Micro-Crèche par des professionnels de la petite enfance
- Offrir une prise en charge rapide lors de la gestion de situation de tension ou de crise au domicile
- Besoin de se retrouver en tant qu'adulte sans enfant pendant quelques heures par semaine, prendre du temps pour soi
- Permettre aux parents d'avancer dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle

Comme énoncé précédemment, une auxiliaire de puériculture est présente au sein du Centre Parental. Cette dernière intervient également à la Micro-Crèche. La professionnelle permet de faire le lien entre les familles hébergées au Centre Parental et la Micro-Crèche. Force est de constater que le lien de confiance entre les familles et la professionnelle est bien établi de par sa présence régulière au sein de la structure d'hébergement, ainsi, il est plus aisé pour les parents de confier leur enfant à la Micro-Crèche. De plus, une réunion mensuelle est organisée pour évoquer l'ensemble des Centre Parental

situations des enfants accueillis à la Micro-Crèche, un travailleur social du Centre Parental s'associe à ces rencontres.

Cette réunion permet aux deux équipes d'échanger et de croiser leurs regards professionnels sur l'évolution des enfants accueillis, des difficultés rencontrées par les familles dans la vie quotidienne et de leur situation familiale, permettant de coordonner nos actions en faveur des familles.

Durant l'année 2023, la Micro-Crèche a accueilli 8 enfants dont les familles étaient hébergées au Centre Parental.

c. Les UTAMS (Service Social de Secteur et PMI)

Des échanges réguliers ont lieu avec les services médico-sociaux de secteurs (notamment l'UTAMS de SELESTAT) lorsque les situations le nécessitent.

Il a été constaté cette année que le travail de partenariat avec la PMI plus particulièrement a été régulier, constructif et efficace. En effet, le médecin, et d'autres professionnels de ce service se déplacent de façon mensuelle au centre parental, pour échanger autour de toutes les situations connues et suivies par les deux services.

Pour autant, cette année nous avons constaté que les échanges avec les assistantes sociales de secteur pouvaient parfois répondre uniquement à des situations d'urgence (sortie des familles du dispositif Centre Parental), ce qui pouvait mettre à mal l'accompagnement proposé à la famille.

En effet, le Centre Parental ; ayant pour mission l'accompagnement dit global des occupants ; a parfois eu tendance à se substituer à l'accompagnement social du secteur, ce qui a provoqué un arrêt brutal de prise en charge au détriment des familles accompagnées.

Il a été convenu qu'en 2024, un travail de réflexion serait apporté concernant l'implication plus régulière des assistantes sociales de secteur dans les emps forts des situations (admissions, synthèses protection de l'Enfance).

d. REAPP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)

En 2023, une demande de subvention REAAP a été sollicitée auprès de la CAF du Bas-Rhin dans le cadre d'un projet inter-service avec le CHRS ESPERANCE : « Plantons des graines, Bien-être et estime de soi ». L'idée de ce projet émanait d'une volonté des équipes du CHRS et du Centre Parental de pouvoir proposer des temps d'activité de soutien à la parentalité pour les familles accueillies dans ces deux services. Ainsi les familles ont pu se retrouver autour de temps de pause, de moments conviviaux et d'échanges avec des professionnels tout en découvrant des pratiques pouvant leur apporter de nouvelles compétences parentales, de créer du lien

Ce projet a permis de proposer 19 activités ou sorties socio-culturelles aux familles avec une participation de 117 personnes dont 25 enfants soit une moyenne de 6 personnes par activité.

Le projet s'est scindé en 3 actions :

- Réunions thématiques permettant la mise en place de 6 séances avec une psychologue clinicienne du développement de l'enfant et une diététicienne.
- Ateliers thématiques qui regroupent les ateliers proposés par des intervenants extérieurs. (Sophrologue, réflexologue, esthéticienne).
- Sorties socio-culturelles qui ont permis aux familles de découvrir un centre équestre où ont été proposé de la médiation animale et une balade à poney et des interventions de la Maison de la nature grâce à deux visites de fermes et des ateliers culinaires participatifs.

Ces moments de partage et de ressources ont été très appréciés par l'ensemble des personnes accueillies. Elles souhaitent que ce projet puisse être renouvelé en 2024.



Soirée thématique avec une psychologue



Sortie maison de la nature



Atelier culinaire



Atelier réflexologie

e. Travail en lien avec le CMP enfant de Sélestat

Sur l'année 2023, nous nous sommes rapprochés du CMP enfant de Sélestat afin d'organiser des réunions communes dans l'objectif de pouvoir échanger sur nos pratiques.

La première rencontre était centrée sur la présentation des équipes et notamment sur les critères d'orientation des familles du Centre Parental au sein de leur dispositif.

Lors de notre deuxième rencontre, nous avons pu faire un point sur les situations familiales qui bénéficiaient déjà d'un accompagnement thérapeutique auprès de leur service. Les retours de la pédopsychiatre nous a permis d'avoir un réel éclairage sur les situations ; ces éléments nous permettent de déterminer des points de vigilance à avoir dans notre accompagnement au quotidien auprès des familles.

N'ayant pas de psychologue au sein de notre service, ce travail de partenariat permet de nous apporter un autre regard sur les situations mais également de nous amener une expertise sur le développement des enfants et des inquiétudes qui peuvent en découler.

Par ailleurs, à la demande de certaines mères de famille qui sentaient un réel besoin d'être soutenues, nous avons plusieurs fois tenté de les orienter vers le CMP adulte pour qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement thérapeutique individuel ; toutefois, aucune de ces demandes n'a abouti.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1 Pilotage de la démarche

La démarche qualité est piloté par la Direction en lien avec le service Qualité de la Direction Générale. Le poste de Responsable Accompagnement qualité a été pourvu fin d'année 2023. Le projet d'établissement est en voie de finalisation, les fiches actions qui en découleront, étayeront la structuration de la démarche.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité

L'équipe du CHRS sera formée durant le premier trimestre 2024 au logiciel MS QUALITE. Ce logiciel permet de mettre en place la traçabilité de la démarche qualité.

4.3 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

a. Nécessité de consolider les connaissances par le biais des formations

Plusieurs professionnelles ont pu bénéficier de temps de formations appropriées à l'évolution des besoins du public et aux pratiques professionnelles qui en découlent. L'Assistante Sociale de Service a bénéficié de plusieurs jours de formation concernant la communication assertive, permettant la gestion de conflit. La TESF a participé à 4 journées de formation sur « Les impacts de la pauvreté sur les pratiques de parentalité ».

L'Educatrice Spécialisée et la Cadre Intermédiaire se sont rendues du 5 au 7 avril au 43ème assises Nationales du CNAEMO sur la thématique des violences intrafamiliales. L'Assistante Sociale de Service a assisté les 9 et 10 novembre aux assises alsacienne de la Protection de l'Enfance.

b. Mise en place de Groupes d'Analyse des Pratiques

Une fois par mois l'équipe éducative bénéficie de séances de travail, menées par une psychologue clinicienne extérieure à l'institution. Ces séances d'1h30, visent à accompagner les équipes professionnelles dans la prise de recul concernant certaines situations individuelles, collectives, ou dans la pratique professionnelle.

L'intervenant accompagne le groupe de participants au développement des capacités permettant de questionner le sens et l'éthique liées aux actions, réflexions et postures professionnelles dans nos accompagnements.

4.4 Gestion des risques

▪ **Gestion des événements indésirables**

Les fiches d'événements indésirables sont transmises par les travailleurs sociaux et traitées par l'équipe de direction. Ces incidents sont repris en réunion d'équipe si nécessaire.

Au début du premier trimestre 2024, ces événements seront traités uniquement via MS QUALITE.

▪ **Gestion des plaintes et réclamations**

En cas de plainte ou désaccord avec une décision prise par le service, les bénéficiaires ont la possibilité d'adresser un courrier de recours auprès de l'équipe de direction.

Ils peuvent également interpeler le service de protection de l'Enfance.

Les bénéficiaires sont informés de ce droit dès leur arrivée au sein de la structure.

▪ **Autres aspects de la gestion des risques**

Le DUERP¹ est un outil en cours de réactualisation. L'arrivée d'une responsable accompagnement qualité au sein d'ESPERANCE, permettra notamment de s'assurer de la retranscription du DUERP dans le logiciel MS QUALITE et de pouvoir nous accompagner dans les démarches de suivi.

Des exercices d'évacuation ont lieu à minima deux fois par mois avec les résidents afin de les sensibiliser aux marches à suivre dans les cas où un incendie se propage.

En novembre 2023, suite à la demande de la cadre intermédiaire, un intervenant extérieur a pu être présent pour assister à la réalisation d'exercices d'évacuation. Ce dernier a réalisé un rapport et nous a accompagné en nous apportant des conseils et des points de vigilance.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Nous avons travaillé sur la mise à jour du livret d'accueil. Celui-ci sera prochainement retravaillé en version FALC². Notre souhait serait de pouvoir mettre en version FALC

¹ Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

² Facile à lire et à comprendre

l'ensemble de nos documents afin qu'ils puissent être accessibles à tous. Le service communication d'ARSEA nous accompagnera sur cette thématique.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Depuis quelques temps nous sommes confrontées à des situations de parents et d'enfants de plus en plus fragilisées, précarisées, et isolées (psychiquement, économiquement ou socialement).

En conséquence, elles souffrent souvent d'insécurité affective, psychique et de troubles de l'attachement. Cela nécessite de plus en plus de soutien, d'étayage et d'accompagnement.

Nous faisons le constat que notre service doit s'ajuster en permanence à ce nouveau public qui nécessite une prise en charge plus complexe et multidisciplinaire (Troubles psychologiques...).

Au sein de notre équipe, les professionnels constatent qu'il existe une inadéquation entre les besoins des publics accueillis et les accompagnements que nous pouvons proposer malgré notre mobilisation et nos remises en perspectives régulières.

Auprès de nos partenaires (CMP, PMI, UTAMS, sages femme, maternité...), les professionnels constatent que les dispositifs actuels ne permettent pas toujours de répondre de manière efficiente à la problématique des parents, des couples conjugaux ou des futurs parents.

Ainsi, nous avons le souci d'engager le Centre Parental Espérance dans un projet qui doit répondre à ces problématiques afin d'améliorer la qualité de nos accompagnements. Pour cela il nous paraît indispensable de permettre à notre service de disposer des compétences d'un psychologue clinicien du développement de l'enfant. Mais aussi d'une augmentation du temps de présence de l'auxiliaire de puériculture afin de mieux pouvoir accompagner les familles dans le développement de leur enfant.

De plus il nous semble indispensable de poursuivre la formation de l'équipe éducative aux nouvelles connaissances sur l'attachement et le développement de l'enfant mais aussi sur l'accompagnement de la conjugalité en Centre Parental.

Ainsi nous pourrions permettre à chaque famille de bénéficier d'un accompagnement singulier qui se basera sur les demandes et besoins repérés.

5. CONCLUSION

D'une part, l'année 2023 a été marquée par des mouvements de personnels, nous avons dû faire preuve de flexibilité, et d'adaptation. Le bon fonctionnement et la communication de l'équipe ont permis de maintenir une cohérence dans nos pratiques malgré tout.

D'autre part, depuis quelques années, et dans le souci de travailler à une amélioration constante de nos pratiques professionnelles, nous avons pu nous former, et mettre en œuvre de nombreux partenariats, en plus des outils créés et testés au fil de l'année, afin de répondre aux mieux aux besoins des familles accompagnées.

Cette quête d'amélioration de la qualité de nos services ne pourra malgré tout se faire sans la présence d'un psychologue, afin d'accompagner les familles de plus en plus fragilisées, de façon la plus adaptée possible, mais également pour nous apporter un regard technique spécialisé afin d'adapter nos postures, dans la bienveillance.